



REGLEMENT

Le CoReg d'Occitanie organise, contrôle et homologue une Randonnée permanente dénommée :

Le Raid d'Occitanie

- 1- Cette randonnée est ouverte à tous les cyclotouristes français et étrangers, licenciés ou non, régulièrement assurés pour la pratique de la bicyclette.
- 2- Les participants non licenciés FFvélo sont assurés au minimum en responsabilité civile par l'organisateur. Les participants doivent se déplacer dans le respect du code de la route, de la nature et de son environnement.
- 3- Les mineurs devront être obligatoirement accompagnés par un parent, tuteur légal ou éducateur qualifié.
- 4- Le participant fera viser son carnet de route par tampon du commerce ou photo du vélo devant le panneau des localités précisées sur le carnet de route.
- 5- Le Raid d'Occitanie peut être effectué dans un sens ou dans l'autre, sur l'un des deux circuits proposés. Le deuxième circuit permet de revenir au départ pour les candidats souhaitant effectuer un A-R.
- 6- Les itinéraires sont proposés, mais ils peuvent être adaptés dans la mesure où ils passent par les lieux de contrôle. Aucun délai n'est imposé.
- 7- Le montant de l'inscription est fixé à :
 - 7 euros pour les licenciés FFvélo
 - 10 euros pour les non licenciés FFvéloA régler par chèque à l'ordre du CoReg d'Occitanie
Une médaille souvenir sera envoyée gratuitement après homologation du Raid d'Occitanie.
- 8- Après réception de l'inscription, le participant recevra l'itinéraire détaillé et renseigné sur les curiosités touristiques.



FEDERATION FRANCAISE DE CYCLOTOURISME



RANDONNEE PERMANENTE
Label national N° 361/22

Le Raid d'Occitanie

Pont du Gard

Pont d'Espagne

7 Départements - 11 sites BPF

Pont d'Espagne (65)

Mauvezin (65)

St Bertrand-de-Comminges (65)

Aurignac (31)

Cintegabelle (31)

Foix (09)

Mirepoix (09)

Mourèze (34)

Sète (34)

Aigues-Mortes (30)

Pont du Gard (30)

Contact : Michel FONTAYNE

tél. 06 89 94 25 52

Email : occitanie-tourisme-sejours@ffvelo.fr

Le Raid d'Occitanie

Le comité régional d'Occitanie vous propose de traverser l'Occitanie en reliant deux points extrêmes de « Méditerranée-Pyrénées ».

Vous aurez le choix de partir près du niveau de la mer (Pont du Gard, situé à 38 mètres d'altitude) ou des Pyrénées (Pont d'Espagne, situé à 1 473 mètres d'altitude) en passant par le Haut-Languedoc ou le bord de la Méditerranée.

Vous aurez la possibilité de valider 12 sites BPF/BCN et d'effectuer simultanément un brevet Mer-Montagne, si vous le souhaitez.

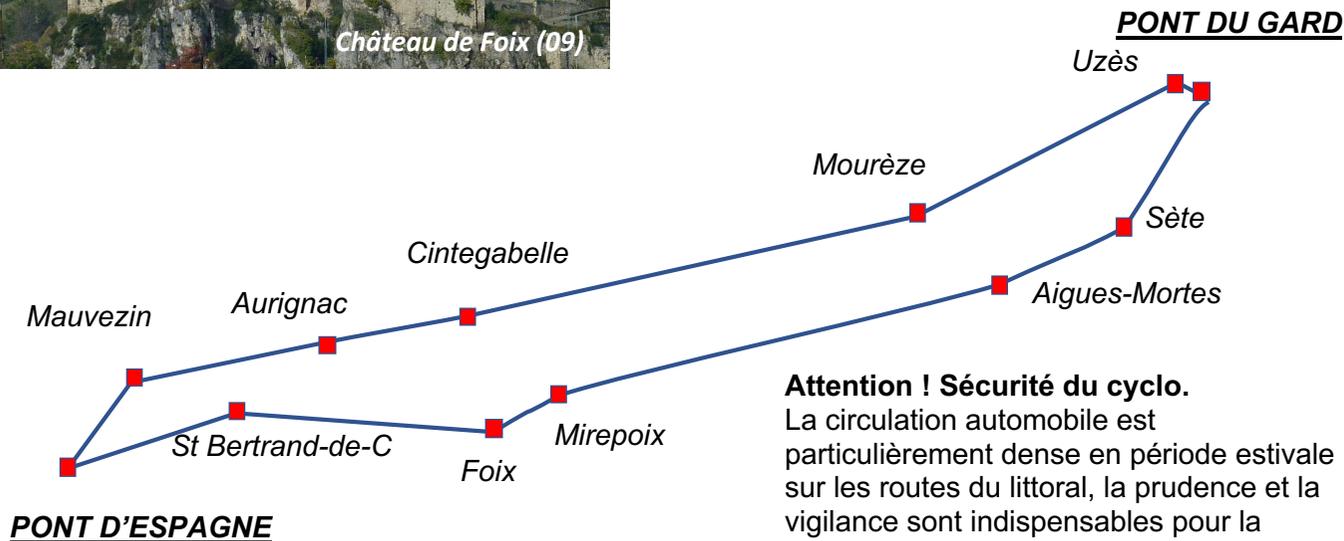


Le Raid d'Occitanie 2 grandes randonnées

Pont d'Espagne – Pont du Gard
Par le Haut-Languedoc
530 km, 5 290 m / 6 660 m

ou

Pont du Gard – Pont d'Espagne
Par la côte méditerranéenne
579 km, 5 588 m / 4 160 m



Attention ! Sécurité du cyclo.
La circulation automobile est particulièrement dense en période estivale sur les routes du littoral, la prudence et la vigilance sont indispensables pour la réalisation de la R.P.

Cadre réservé à l'organisation :

Le Raid d'Occitanie Bulletin d'inscription

Nom :

Prénom :

Date de naissance :

Adresse :

.....

E-mail :

Club :

N° FFvélo :

N° licence FFvélo :

« Je déclare avoir pris connaissance du règlement et l'accepter en son entier ».

Je règle mon inscription :

- par chèque à l'ordre de « CoReg d'Occitanie »
- d'un montant de Euros

Fait à Le

Signature :

Bulletin et chèque à envoyer à :
Michel Fontayne
6, impasse Borde-Blanche
31490 BRAX